

► Informations générales

Cours	
Faculté/Département	Faculté des arts et sciences/Département de sciences économiques
Titre	Éléments de microéconomie
Sigle	ECN 6013A
Trimestre	Automne
Année	2020
Mode de formation	***Cours en mode multimodal*** xxxx en ligne (dispositions particulières COVID-19).
Site StudiUM	www.nicolasklein.com
Site départemental	<p>Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur Internet. On peut y accéder par la page d'accueil du Département de sciences économiques (https://sceco.umontreal.ca/programmes-cours/cours-horaires/).</p> <p>Veuillez cependant noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, le professeur vous avisera.</p> <p>Par ailleurs, pour la présentation de vos travaux pratiques, vous trouverez notre Guide à https://sceco.umontreal.ca/ressources-services/ressources-formulaires/.</p>

Enseignant	
Nom	Nicolas KLEIN
Coordonnées	nicolas.klein@umontreal.ca 514 343-7908
Disponibilité	Vendredis, 11h-12h sur Zoom

Moniteur	
Nom	EMEL POKAM KAKE
Coordonnées	emel.pokam.kake@umontreal.ca
Disponibilité	Mardis, 16h-17h sur Zoom

► Objectif visé

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant avec les concepts microéconomiques de base. Nous y étudierons entre autres la théorie des jeux, l'économie de l'information et les ventes aux enchères.

► Matériel pédagogique

Les manuels facultatifs suivants (énumérés en ordre de difficulté croissante) pourraient vous être utiles comme livres de référence :

- 1) McAfee & Lewis, 2005 : Introduction to Economic Analysis.
(Ce livre est en disponibilité libre et gratuite sur internet.)
- 2) Gravelle & Rees, 2004 : Microeconomics, 3rd Edition.
- 3) Mas-Colell, Whinston, Green, 1995 : Microeconomic Theory.

Est également recommandée la lecture de plusieurs articles originaux classiques, notamment :

- 1) Akerlof, George A. 1970. "The Market for 'Lemons': Quality and the Market Mechanism." *Quarterly Journal of Economics* 84: 488–500.
- 2) Arrow, Kenneth J. 1984. "The Economics of Agency." 451. Institute for Mathematical Studies in the Social Sciences, Stanford University.
- 3) Coase, Ronald. 1960. "The Problem of Social Cost." *Journal of Law and Economics* 3: 1–44.
- 4) Klemperer, Paul. 1999. "Auction Theory: A Guide to the Literature." *Journal of Economic Surveys* 13: 227–86.
- 5) Rothschild, Michael, and Joseph Stiglitz. 1976. "Equilibrium in Competitive Insurance Markets: An Essay on the Economics of Imperfect Information." *Quarterly Journal of Economics* 90: 629–49.
- 6) Spence, Michael. 1973. "Job Market Signaling." *Quarterly Journal of Economics* 87: 355–74.

► Contenu du cours

- 1) La théorie du consommateur
- 2) Les décisions sous incertitude
- 3) La théorie des jeux et la notion d'efficacité
- 4) Les ventes aux enchères
- 5) Les externalités et le théorème de Coase
- 6) L'information cachée ou le problème de l'anti-sélection
- 7) Actions cachées ou l'aléa moral

► Évaluations

Type	Dates	Pondération
Examen intra	À déterminer	35 %
Examen final	À déterminer	65 %

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Selon le règlement pédagogique (article 9.9 reproduit ci-dessous), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation; pour ce faire, il faut s'adresser au Secrétariat de son département d'attache et non pas au professeur. Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant peut être acceptable. Quand l'absence est motivée, l'étudiant sera informé par écrit des modalités de reprise de l'évaluation. La modalité de reprise d'un examen intra est la suivante : passer un examen intra différé OU passer un examen final cumulatif (qui porte sur toute la matière couverte durant la session). En cas d'absence à un examen intra, la réussite d'un cours ne peut jamais se faire sur la base d'un examen
----------------------------	---

final non cumulatif.

« L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue **dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation** et fournir les pièces justificatives. [...] il doit [...] **fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence**. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le **certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit aussi permettre l'identification du médecin.** »

► Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	17 septembre 2020
Date limite d'abandon	6 novembre 2020
Évaluation de l'enseignement	Date à déterminer

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm

► Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

<p>Règlement des études</p> <p>Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le!</p>	<p>http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/</p> <p>http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/</p>
<p>Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap</p> <p>Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.</p>	<p>http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf</p> <p>http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm</p>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- *Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat); Inventer des faits ou des sources d'information; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.*
- *Lors des examens : Utiliser des sources d'informations non autorisées pendant l'examen; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.*

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
---	---